

CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION

LUNDI 13 JANVIER
19H – SALLE DES FÊTES

INSCRIPTIONS EN MAIRIE



N° 1

Vendredi 3 janvier 2020
Tél. : 02 99 64 52 78
www.vezinlecoquet.fr

> **INFORMATIONS COMMUNALES**

• **PERMANENCES EN MAIRIE**

- **Maires Adjoints (10h-11h)**
Samedi 4 janvier : Isabelle Barbier
Urbanisme - Développement économique - Accessibilité
Samedi 11 janvier : Jacques Manac'h
Vie associative - Sports
- **CIAS - Cartes KorriGo (14h-15h)** : mardi 14 janvier.
- **Assistants sociales - CDAS (9h-12h)** : les mardis et jeudis matin sur rendez-vous ☎ 02 99 27 76 41.
- **Ripame (13h30-17h30)** : les mercredis avec ou sans rendez-vous. **Contact** : ☎ 02 90 02 36 85.
- **Conciliateur de justice (14h30)** : jeudi 30 janvier, sur rendez-vous en mairie ☎ 02 99 64 52 78.

• **WE KER – PERMANENCES AU TEMPO**

Permanences les mardis après-midi et un vendredi après-midi sur deux de 13h30 à 17h30 au Tempo. Sur rendez-vous ☎ 02 99 60 14 55.

• **CÉRÉMONIE DES VŒUX À LA POPULATION**

La municipalité convie les Vezeinois à la cérémonie des vœux à la population qui se déroulera **le lundi 13 janvier à 19h, salle des fêtes**. Pour une bonne organisation de cet événement, il est indispensable de s'inscrire à l'accueil de la mairie (ou par courriel : communication@ville-vezinlecoquet.fr) **avant le lundi 6 janvier 2020**.

• **ENQUÊTE PUBLIQUE**

Par arrêté du n°19-97, M. le Maire de la commune de Vezein-le-Coquet a décidé de l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement, en vue de l'aliénation de voies communales sises Place de la Fontaine Saint-Méen.

Pendant cette enquête qui se déroulera **du 6 janvier au 20 janvier 2020**, toute personne intéressée pourra : consulter le dossier à la mairie de Vezein-le-Coquet, située 8, rue de Rennes, 35746 Vezein-le-Coquet, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; consigner ses observations dans le registre d'enquête disponible à l'accueil ; adresser ses observations soit par voie électronique à l'adresse suivante : mairie@ville-vezinlecoquet.fr (mettre en objet du courriel "Enquête publique Fontaine Saint-Méen") ou par voie postale directement à l'intention du commissaire enquêteur, M. Philippe Bouguen, à l'adresse de la mairie 8, rue de Rennes, 35746 Vezein-le-Coquet. M. le commissaire se tiendra à disposition du public dans les locaux de la mairie aux dates suivantes pour recevoir toutes observations ; **lundi 6 janvier de 9h à 12h, jeudi 16 janvier de 15h à 17h, lundi 20 janvier de 14h à 17h**.

Le rapport et conclusion du commissaire-enquêteur seront déposés à la mairie de Vezein-le-Coquet où toute personne pourra en prendre connaissance.

• **OPÉRATION SAPIN MALIN**

Sapin Malin, c'est la possibilité de valoriser son sapin de Noël. L'opération vise à récupérer et broyer les sapins à l'issue des fêtes de Noël en informant de l'intérêt d'une gestion à domicile des déchets végétaux par le biais du paillage. Les habitants pourront, s'ils le souhaitent, récupérer le broyat pour leurs jardins (se munir d'un contenant de 15 l).

Pilotée par les services techniques municipaux, cette opération se déroulera le **mercredi 8 janvier de 14h à 16h**, sur le parking du centre commercial. Pour les personnes qui ne pourraient pas être disponibles sur ce créneau, il sera possible de **déposer son sapin à partir du vendredi 3 janvier dans une zone de stockage** prévue à cet effet sur le parking du centre commercial. ☎ 0 800 01 14 31.

• **INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES**

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. Pour voter, vous avez **jusqu'au vendredi 7 février 2020 pour vous inscrire sur la liste électorale**. Prévoir un justificatif d'identité en cours de validité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Plusieurs possibilités pour vous inscrire : en mairie, en ligne sur le site service-public.fr, par courrier à l'aide du formulaire cerfa n°12669*02 disponible sur service-public.fr. Pour pouvoir voter, vous devez être inscrit(e) sur la liste électorale de votre commune de domicile. Êtes-vous bien inscrit(e) ? Pour le savoir, rendez-vous sur le site Internet service-public.fr afin de vérifier votre inscription.

• **DOSSIER MEDICAL PARTAGÉ (DMP)**

L'assurance maladie déploie le dossier médical partagé auprès des assurés. Il vous permet de conserver précieusement vos données de santé en ligne en toute sécurité. Comment accéder à votre DMP ?

Depuis le site www.dmp.fr ou via l'application DMP, enrichissez votre DMP de données utiles à votre suivi médical et d'informations telles que la personne à prévenir en cas d'urgence, vos allergies ou encore votre groupe sanguin. **Activez votre DMP** en ligne ou dans votre pharmacie, muni(e) de votre carte Vitale. N'hésitez pas à en parler à chaque consultation médicale.

• **RÉFÉRENDUM D'INITIATIVE PARTAGÉE**

En application d'une décision du Conseil constitutionnel, une période de recueil des soutiens des électeurs à la proposition de loi visant à affirmer le caractère de service public national de l'exploitation des aéroports de Paris a été mise en place, est ouverte à compter du 13 juin 2019, pour une durée de neuf mois. Les électeurs peuvent déposer leurs soutiens dans la mairie de la commune la plus peuplée de chaque canton, en l'occurrence le Rheu, ou sur le site <https://www.referendum.interieur.gouv.fr>.

• NUMÉROS UTILES

Pour connaître la pharmacie de garde, ☎ 3237.
Médecin ☎ Centre 15 – Infirmière ☎ 02 99 54 06 13
Chirurgien-dentiste ☎ 02 99 67 46 27 (répondeur)
Kinésithérapeutes (urgences respiratoires)
☎ 02 99 64 50 51 ☎ 02 99 64 52 95 ☎ 02 99 64 79 16
Ambulance Urvoix ☎ 02 99 64 12 49 ☎ 02 99 64 75 75
Gendarmerie Nationale ☎ Appeler le 17
Mutuelle Intercommunale ☎ 05 64 10 00 48

• VOIRIE - COMMENT SIGNALER UNE ANOMALIE SUR L'ESPACE PUBLIC

Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'entretien, la maintenance et l'aménagement des routes communales et départementales sont du ressort de Rennes Métropole.

Les services de Rennes Métropole ont mis en place un guichet pour les demandes d'intervention concernant la voirie.

Vous pouvez signaler une anomalie* sur l'espace public des compétences de Rennes Métropole sur le site Internet dédié : <https://e-demarches.rennes.fr/Rennes/>

*Assainissement (égouts bouchés, entretien des fossés, odeurs), carrefours à feux (dégradation, accident, panne), éclairage public (dégradation, accident, manque d'éclairage, amélioration, panne), voirie (débordement de végétaux sur trottoirs, défaut de signalisation, dégradation du sol, problème d'accessibilité, problème lié aux chantiers, problème sur le mobilier urbain).

• MÉDIATHÈQUE

« Le minimalisme »

Du 6 au 31 janvier, le club Photo vidéo propose une nouvelle exposition, intitulée « Le minimalisme ». Vernissage vendredi 10 janvier (18h).

Tempo le dimanche !?

De novembre à avril, la médiathèque ouvre ses portes au public un dimanche après-midi par mois (14h-18h). Le prochain rendez-vous est fixé au dimanche 12 janvier.

Au programme : atelier pâtisserie (14h-15h), atelier d'échecs avec L'Echiquier vezinois (15h30) et concert pop-rock d'Alice Tunney (16h30). Entrée libre.

Mardi 14 janvier (9h30 et 10h30) : séances Bébé bouquine animées par Solène (pour les 0-3 ans).

Nuit de la lecture vendredi 17 janvier

A l'occasion de la Nuit de la lecture 2020, la médiathèque propose tout un programme d'animations le vendredi 17 janvier (17h-23h). 17h-19h : contes à faire peur (à 17h pour les 4-6 ans, à 18h pour les 7-10 ans) ; 18h30 : quizz BD (pour les 10-15 ans) ; 19h30 : murder party (pour adultes et familles à partir de 10 ans - sur inscription) ; 20h : quizz polar (pour adultes).

Les enfants devront être obligatoirement accompagnés d'un adulte entre 21h et 23h. Entrée libre.

Contacts : ☎ 02 99 78 71 04.

Courriel : mediatheque@ville-vezinlecoquet.fr

> INFORMATIONS CULTURE ET LOISIRS

• VEZIN ACTIVITES LOISIRS

Mardi 7 janvier à 14h : salle La Source - Le Tempo : reprise des activités.

• L'AMITIÉ VEZINOISE

Lundi 6 janvier à 9h30 : randonnée (rendez-vous place du marché). Groupe 1 : 1h à 1h15 (4,5 km) ; Groupe 2 : 1h45 (7 à 8 km) ; Groupe 3 : 2h à 2h15 (10 à 12 km). Chaussures de randonnée obligatoires.

- A 14h : tarot (salle muguet) ; mémorisation (salle polyvalente).

Mardi 7 janvier : Bowling : départ à 14h, place du marché.

Mercredi 8 janvier à 13h30 : rendez-vous au parking du marché (covoiturage) pour une randonnée au Moulin de la Mottais à GEVEZE (8km) – facile. Départ randonné : parking de l'Eglise à Gevezé. Chaussures de randonnée obligatoires.

Jeudi 9 janvier à 09h45 : Atelier informatique (salle polyvalente).

- A 14h : Jeux de société (salle polyvalente) ; palets (salle des fêtes).

Courriel : amitie.vezinoise@gmail.com

• CLUB PHOTO VIDEO

Du 6 au 31 janvier, le club photos de Vezin présentera son exposition intitulée « Minimalisme ». Le vernissage aura lieu le vendredi 10 janvier à 18h à la médiathèque ainsi que la remise des prix du concours sur la thématique des jardins, organisé dans le cadre des jardins enchantés.

> INFORMATIONS SCOLAIRES

• SUPER LOTO DE L'APEL NOTRE DAME

L'APEL Notre-Dame organise un super loto, animé par Odette, le dimanche 12 janvier à partir de 14h à la salle des fêtes. De nombreux bons d'achat d'une valeur de 20 à 400 € sont à gagner ainsi que trois lots surprises.

Prix des cartes : 3 € la carte, 8 € la plaque de 3, 15 € la plaque de 6+1 gratuite, etc. Carte surprise : 2 €, les 3 : 5 €.

Ouverture des portes à 12h.

Buvette et restauration sur place. Réservations possibles : ☎ 06 98 49 21 52.

• RECEVEZ L'HEBDO SUR VOTRE BOITE MAIL

Pour recevoir l'Hebdo par courriel chaque vendredi, inscrivez-vous à la newsletter.

Rendez-vous sur la page d'accueil du site Internet de la ville www.vezinlecoquet.fr - indiquez votre adresse mail dans l'encart « Newsletter » situé en bas à droite.

*

MONSIEUR LE MAIRE,
MESDAMES ET MESSIEURS
LES MAIRES ADJOINTS, DELEGUES,
MESDAMES ET MESSIEURS LES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL, LES ASSOCIATIONS
ET LE PERSONNEL COMMUNAL
VOUS SOUHAITENT A TOUS
UNE BONNE ANNEE 2020 !

*